

d'être bien gouvernés, en réclamant d'elle, sans contester son principe, et au nom même de ce principe, le respect des libertés et des droits auxquels elle porte atteinte. Que peuvent répondre les orléanistes d'aujourd'hui au comte d'Haussonville d'autrefois ?

On objectera peut-être que nous sommes dans une situation différente de celle où se trouvait, il y a trente ans, l'auteur de la *Lettre aux Bâtonniers*; que la République, par son essence, est la négation de l'idée même de la monarchie, et que, par suite, il est impossible à des royalistes, à des partisans convaincus et fidèles de la cause que représente M. le comte de Paris, de se rallier à elle et d'accepter son principe.

Est-ce bien certain, et ne pourrait-on invoquer des documents et des faits qui combattent avec autorité cette théorie ?

Sous la Constitution républicaine actuelle, une année après son vote et sa mise en pratique, à la veille des élections de 1876, M. le comte B. d'Harcourt, un des serviteurs les plus attirés de M. le comte de Paris, un de ceux qui sont le plus avant dans son intimité et qui occupe encore aujourd'hui, comme il occupait alors, une place à part dans l'entourage du Prince, M. le comte B. d'Harcourt adressait aux électeurs de l'arrondissement de Pithiviers une circulaire où il exposait ainsi son programme politique :

« En présence des obstacles qui s'opposaient à l'établissement d'aucun autre gouvernement que celui que j'ai contribué à fonder; convaincu qu'il fallait avant tout sortir d'un provisoire où, seuls, l'anarchie et le despotisme auraient trouvé leur compte, je n'ai pas hésité à voter les lois constitutionnelles, œuvre de conciliation à laquelle le chef de l'Etat avait convié les hommes modérés de tous les partis.

» La République, organisée sous de tels auspices, avec un gouvernement vraiment fort et avec deux Assemblées purement législatives, m'a paru et me paraît encore assurer de sérieuses garanties aux intérêts conservateurs et aux libertés publiques...

» Accepter loyalement le régime actuel, écarter le débat irritant de la revision, débat souhaité par ceux-là seuls qui ne craignent pas, dans un intérêt de parti, d'exposer le pays à de nouvelles secousses, se prêter néanmoins aux mesures que le chef de l'Etat pourrait proposer dans le but d'améliorer et de consolider les institutions républicaines, sauvegarder l'ordre à l'intérieur, la paix au dehors... telle est la mission que je m'efforcerai de remplir si vous m'honorez de vos suffrages. »

Telle est la profession de foi que datait de Pithiviers, le 4 février 1876, le serviteur, l'ami, le confident le plus attiré du comte de Paris, qui n'a cessé depuis d'exercer auprès du Prince les plus hautes fonctions et qui demeure investi de toute sa confiance. Certes, les Cardinaux et la Ligue populaire de Bordeaux ne vont pas aussi loin, et puisqu'on tire augure de certaines parentés en demandant à M. Carnot ce qu'il pense des déclarations de son beau-frère, M. Gaston David, qui d'ailleurs n'est rien dans l'Etat et n'agit qu'à titre individuel, ne pourrait-on demander avec plus de raison à M. le comte d'Haussonville actuel ce qu'il pense du programme politique de son beau-frère, aussi officiellement attaché que lui-même à la personne et à la cause de M. le comte de Paris ?

Qu'on n'équivoque pas en prétendant qu'il y avait alors dans la Constitution l'article effacé depuis, concernant une revision éventuelle : M. d'Harcourt écartait « ce débat irritant de la revision, souhaité par ceux-là seuls qui ne craignent pas, dans un intérêt de parti, d'exposer le pays à de nouvelles secousses » ; et il ne se bornait pas à « accepter loyalement le régime actuel » : il allait jusqu'à promettre son concours aux mesures ayant pour but « d'améliorer et de consolider les institutions républicaines ».

On n'en demande pas tant, aujourd'hui, aux catholiques et aux monarchistes ; et après que la plupart d'entre eux n'ont trouvé aucune difficulté à chercher la solution des questions religieuses, soit auprès de M. Rouvier, soit auprès de M. Naquet et du général Boulanger, on a quelque peine à discerner les raisons qui leur interdiraient de se placer, pour le même objet, sur le même terrain que M. le comte d'Haussonville et M. le comte d'Harcourt. Ni l'un ni l'autre n'ont été désavoués, et il semble qu'on peut s'autoriser de leur langage et de leur exemple.

Z.

Au Jour le Jour

LA COLLECTION DE VIGEANT

Sous ce titre : *Ma Collection d'escrime*, Vigeant vient de publier l'inventaire des merveilles qu'il a lentement, patiemment accumulées : manuscrits, albums, livres, aquarelles, dessins, portraits, estampes, armes. M. Paul Eudel, dans *Collections et Collectionsneurs*, donne, en 1885, le nom des amateurs d'escrime archéologique ; il en compte sept, non compris Vigeant, que sa bibliothèque, unique en France, met hors de pair, et constate que les recherches des beaux documents de ce genre, commencées il y a trente ans environ, sont aujourd'hui presque inutiles, faute d'objet. Le musée du célèbre maître d'armes a donc une valeur inappréciable ; collectionneurs et érudits se réjouiront de le pouvoir connaître en détail.

Le livre satisfera les bibliophiles les plus grincheux. Suivant son habitude, Vigeant en a confié l'édition à M. Motteroz, l'a fait tirer à deux cents exemplaires numérotés sur précieux papiers et s'est bien gardé d'omettre au verso du titre la mention : « Cet ouvrage, ainsi que les précédents du même auteur, ne sera jamais réimprimé » ; la loyauté et la passion du collectionneur éclatent dès le début. Le texte s'égaie de vignettes signées Fréd. Régamey, le peintre bien connu par ses études et ses fantaisies sur l'escrime. La réunion en un austère

cabinet de travail d'un fleuret, d'un chat et d'un maître d'armes a fourni à l'artiste un thème spirituel qu'il répète avec de curieuses variations.

Je ne suis bibliophile ni collectionneur et cependant ce livre m'a fort intéressé. J'avoue d'ailleurs mon goût des catalogues ; ils me reposent de la littérature contemporaine. Presque toujours le plan en est d'une rigoureuse logique ; les moindres détails y sont reliés par une idée générale satisfaisante. Pour peu qu'on pratique l'art auquel ils ont trait, la lecture en devient passionnante.

Que d'imprévu dans ces files de titres ! Le n° 51 de la collection Vigeant me révèle l'existence de deux concertos pour violon, composés par le chevalier de Saint-George, ce curieux produit d'une négresse et d'un contrôleur des finances. Les connaissances de technique musicale étaient décidément très répandues au siècle de Diderot ; nous ne nous en souvenons pas assez.

Plus loin, je découvre un poème (didactique) et une aquarelle de Lafaugère ; mais rien ne doit étonner de ce diable fait escrimeur. La plume alerte de Vigeant a fixé le souvenir des désopilantes fumisteries auxquelles il se plaisait — en toute sécurité : exécutant prodigieux, il ne connut pas de rival. Lui, il fallait le prendre au sérieux bien qu'il fût chauve comme un roc et grand comme un chien assis. Oyez plutôt. Lorsqu'on l'envoya à Toulouse occuper une place vacante de maître d'armes dans les grenadiers de la garde, ses confrères, gaillards de six pieds six pouces, furent blessés au vif d'avoir à compter avec un nain. Le matin de son arrivée, comme il se promenait avec un ami sur les allées Villeneuve, en attendant l'heure du repas, un de ces colosses l'aborda. — « C'est toi Lafaugère ? — C'est moi Lafaugère. » Et, non sans ricaner, l'ancien envoya au nouveau une taloché à démolir un rempart. Le petit bonhomme ne broncha pas plus que si une mouche l'eût frôlé ; il se retourna seulement vers son compagnon et, d'un air indifférent : « Faut-il le tuer avant ou après déjeuner ? » La réponse ne nous est pas parvenue, mais le butor fut enterré le lendemain. Gageons que M. Laur ne connaît pas cette anecdote.

Voici, daté 1828 :

« L'art de ne jamais être tué ni blessé en duel sans avoir pris aucune leçon d'armes et lorsqu'on aurait affaire au premier tireur de l'univers. Ouvrage indispensable à tout homme qui porte culotte et à toute femme qui mérite d'en porter, par Fougère, ex-maître d'armes de la vieille garde. »

Le grognard était spirituel ; je me souviens d'avoir lu la préface de son volume ; l'almanach de l'escrime l'a reproduite ; c'est un petit chef-d'œuvre d'humour.

Dans la série des livres italiens je relève cet ouvrage de Quintino, 1613 :

« Givielo di sapienza nel quale si contengono mirabili sureti e massarei avvertimenti per difendersi da gli huomini e da molte animali. »

Et dans celle des dessins, ce croquis à la plume :

« Jeune singe prenant une leçon d'armes d'un vieux singe en maître d'armes. »

Je sais des escrimeurs, d'ailleurs renommés, qui ne songeront même pas à s'en offenser.

Des armes. Deux rapières en usage dans les salles au commencement du dix-septième siècle ; les lames mesurent 1^m20 et se terminent par un bouton de fer boulonné. Heureuse époque où l'on ignorait l'usage du gant et du masque ! Puis c'est la dextrochère, lame-enseigne seuls les vingt maîtres d'armes de l'Académie du Roi, à Paris, avaient le droit de placer à l'entrée de leur salle dans une main de fer ou de bois. Enfin, deux reliques : un fleuret de Saint-George ; le fleuret avec lequel Jean-Louis, septuagénaire et aveugle, donnait encore leçon ; le glorieux fondateur de l'école contemporaine était un obstiné.

Pour compléter l'intérêt de sa publication, Vigeant a demandé une préface à M. Emile Gautier, des vers à M. Louis Tiercelin et a écrit lui-même une notice sur ces primitifs de l'escrime, dont il possède tous les ouvrages. En quelques phrases concises, il résume et explique leurs qualités et leurs défauts ; ne rions pas de leurs lourdes armes ou de telle attitude compliquée ; nous sommes plus agiles et plus simples, ils étaient plus vigoureux et plus imposants ; nous devons, dans tous les cas, le respect à ces vieux maîtres en fait d'armes et de psychologie qui gravaient sur leurs épées de salle : « Si le cœur te fault, ne te fie pas à moy. »

M. Tiercelin (à qui nous reprocherons de ne plus quitter Rennes), chante la noblesse de l'escrime en des strophes robustes, dignes de la foi et de l'héroïsme bretons.

Dans la préface de M. Gautier, quelques pages magistrales consacrées à la philosophie du fleuret. « L'exécution d'une phrase d'escrime » dit-il, « prend, à l'assaut, l'aspect et le sens profond d'une opération intellectuelle où il y aurait à la fois de l'art, de la science et de la vertu. » Et il montre la difficulté toute cérébrale, non seulement des coups composés, mais des coups élémentaires, de ces attaques et de ces parades simples qui sont le triomphe d'un tireur ; ces mouvements n'ont d'effet utile que si l'exécution s'en est pour ainsi dire confondue avec l'idée, ce qui suppose une soumission absolue et immédiate des muscles au cerveau. L'escrime excelle à stimuler, à développer la volonté.

On ne saurait donc trop en recommander l'étude aux artistes : en art la volonté est tout ; quand se rompt l'équilibre entre la conception et l'action, viennent le découragement ou la déchéance. Et ces raisons seraient vaines qu'il faudrait encore défendre l'escrime, avec le poète breton,

Pour qu'un peu de fer luise en ce siècle d'argent.

Bienvenue au nouveau livre du maître !

Albéric Magnard.

ÉCHOS

LA TEMPÉRATURE

Le baromètre monte sur presque toute l'Europe. Les fortes pressions signalées en Russie s'accroissent dans l'Ouest, refoulant le mauvais temps vers l'Atlantique. Mer très belle devant Dunkerque, Calais, Boulogne, Le Havre et Cherbourg ; un peu agitée devant Brest.

La température monte dans nos régions du Nord ; ce matin, elle était à Paris, de 7° au-dessus de zéro, 3° à Berlin, 4° à Londres, 0° à Vienne, 1° à Madrid, 6° à Turin, 4° à Bruxelles, 12° à Alger et 5° au-dessus à Moscou.

En France, temps doux mais pluvieux. Hier, à Paris, ciel couvert, journée humide et triste ; dans la soirée, vers onze heures, le thermomètre marquait 9° au-dessus de zéro ; le baromètre 754^{mm}, toujours pluie ou vent.